



Voie Maritime; Reprise de la circulation après le renflouement du navire

Le 26 septembre 2023

CORNWALL, ONTARIO – Ce matin, le trafic maritime a repris sur la Voie Maritime du Saint-Laurent à 08 h 59 hres, après le renflouement du NACC Argonaut. Ce cimentier battant pavillon canadien, se dirige maintenant vers un mouillage sur le lac Saint-François pour effectuer les inspections d'usage. Aucun blessé ni pollution n'a résulté de l'incident ou de son renflouement. La grande coopération entre toutes les agences et les partenaires maritimes a minimisé les impacts sur la chaîne d'approvisionnement et a permis la reprise rapide des expéditions sur l'artère de transport essentiel à l'économie binationale.

Dimanche le 24 septembre 2023, à 5 h 33 hres, le NACC Argonaut a été victime d'un échouement sur la voie navigable, entre l'île Saint-Régis et « Cornwall Island », à la bouée D90 du côté canadien de la frontière internationale. Des mesures immédiates ont été prises pour protéger les individus et l'environnement. Les niveaux d'eau sur la Voie Maritime n'ont pas été un facteur contribuant dans l'incident. Au total, quinze navires circulant sur la Voie Maritime ont été retardés dans leur passage. Deux remorqueurs ont participé à l'opération de renflouement du navire.

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent tient à remercier de toutes les intervenants pour leur professionnalisme et contribution à une résolution sûre et réussie.

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent a été créée en 1998 à titre de société sans but lucratif par le gouvernement du Canada, les usagers de la Voie Maritime et d'autres intervenants clés. Conformément aux dispositions de la Loi maritime du Canada, la Société gère et exploite les actifs canadiens de la Voie Maritime du Saint-Laurent. Depuis la création de la Voie Maritime du Saint-Laurent en 1959, plus de 3 milliards de tonnes de marchandises ont été transportées par voie navigable. Pour plus d'informations concernant la Voie Maritime, veuillez visiter www.grandslacs-voiemaritime.com

-30-

Pour de plus amples informations :

Jean Aubry-Morin

Vice-président aux relations externes

Media@voiemaritime.ca

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent